



**FORMATION PROFESSIONNELLE.** À Blanquefort, puis dans des propriétés viticoles de la région, dix demandeurs d'emploi suivent une formation pour devenir meneurs/laboueurs-vignerons. C'est un dispositif de niche, mais la demande existe et des emplois se créent.

## Cheval à la vigne : l'attraction animale





## Dominique BARRET

Pendant le week-end, ils ont du succès les beaux chevaux de trait français accueillis depuis quelque temps au Château Dillon de Blanquefort\*. Cyclistes et promeneurs s'arrêtent pour leur faire «la causette» et quelques caresses aussi. Mais ces chevaux ne sont pas là pour la déco. Ce sont des athlètes. Ou plutôt, des travailleurs. Depuis le 10 mars, les chevaux du laboureur Ramón Gardia (société Aquitaine, Eynesse) permettent à dix demandeurs d'emploi de faire leurs premiers pas dans une formation à la traction animale proposée par le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) de la Gironde.

## Former des meneurs laboureurs-vignerons

Depuis le début de cette formation de 399 heures (294 heures d'apprentissage, 105 heures de stage en entreprise), ces cinq hommes et cinq femmes, âgés de 26 à 46 ans, ont été initiés à la conduite du cheval pour le labour dans les vignes, aux réglages d'une charrue (régulateur, roue de terrage, pointe bien forgée, technique de labour, calendrier cultural), à l'installation de l'harnachement, du collier et de l'embouchure. Il s'agit aussi de constituer des binômes entre les chevaux et les stagiaires. Au-delà du savoir délivré par Ramón Garcia, son équipe d'encadrants ainsi que les enseignants du CFPPA, il faut que le feeling passe entre l'homme et l'animal.

« Cette formation met en place des meneurs/laboureurs-vignerons, explique Ramón Garcia. L'idée est qu'ils intègrent une équipe en interne d'un château afin de pérenniser un emploi et non de la précarité avec un emploi saisonnier. Ceci procure une alternative meilleur marché que la prestation: la réin-

troduction du cheval est ainsi plus favorable. » L'objectif est que les bénéficiaires de ce projet - dont l'Institut français du cheval et de l'équitation est partenaire - soient polyvalents, en capacité de mener un cheval mais aussi de manier le sécateur.

Évidemment, l'ensemble du vignoble bordelais ne sera jamais travaillé avec des chevaux. L'éventail est large entre ceux qui font appel à la traction animale par conviction profonde (bio) et pour des raisons techniques (ne plus tasser les sols), et ceux qui choisissent les chevaux pour de la com' pure. Il existe aussi, comme en toute chose, un juste milieu (lire l'encadré).

## De vrais débouchés en terme d'emploi

Responsable pédagogique au Centre départemental de formation d'apprentis agricoles (CDFAA)/CFPPA de la Gironde, Emmanuel Catherineau en convient: « Il s'agit d'un dispositif de niche, comme la formation en tonnellerie, mais avec de vrais débouchés en terme d'emploi. Bien sûr, il ne s'agit pas de former des « cargaisons » de stagiaires. Mais peut-être de prévoir des formations tous les deux ans pour assurer le besoin en main-d'œuvre. L'objectif, c'est l'insertion professionnelle. »

Fondé sur la motivation des demandeurs d'emploi, ce dispositif est rendu possible par l'appui du Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles (FAFSEA).

La motivation, donc, est essentielle. Elle saute aux yeux quand on assiste à ces cours pratiques de labour ou de décavallonnage dans les vignes du Château Dillon. C'est physique et technique. Les qualités requises pour travailler avec un cheval? « Ferme, patient, matinal, courageux, rigoureux, humble »,

répond Ramón Garcia.

## Les châteaux partenaires

Les dix demandeurs d'emploi iront ensuite en stage au sein des châteaux Latour et Beychevelle grands crus classés du Médoc, mais aussi dans le vignoble bordelais et au-delà: Château Malartic la Gravière (Pessac-Léognan), Château Couhins dans les Graves (propriété de l'Institut national de la recherche agronomique), Domaine de l'A (Castillon Côtes de Bordeaux), Château Le Puy (Bordeaux Côtes de Franc; culture bio et biodynamique), Château Lestignac (Bergerac), Les Miaudoux (AOC du Sud Ouest: Bergerac et Saussignac; culture bio), Domaine du Pech (AOC Buzet; biodynamie), Haut les Vignes, domaine de Ferrant (Côtes de Duras).

Dans le Bordelais, les châteaux viticoles ne sont pas légion à faire travailler des chevaux dans leurs vignes. En Médoc, Château Pontet-Canet, à Pauillac, est avant-gardiste en la matière au sein du « club » des grands crus classés en 1855. Dans ce vignoble conduit en biodynamie (2010: premier millésime certifié bio et biodynamique), le cheval de trait s'inscrit dans une démarche d'avenir: faire en sorte, à terme, que les chevaux travaillent sur l'ensemble des parcelles cultivées, soit 81 hectares. Actuellement, plus de 32 hectares sont ainsi intégralement cultivés au cheval sans intervention de tracteur.

Alors s'il s'agit effectivement d'un marché de niche, le retour du cheval dans quelques propriétés n'est vraiment pas anecdotique. Pourvu que labour du travail bien fait soit au rendez-vous.

\* Les neuf races de chevaux de trait français: Ardennais, Auxois, Boulonnaise, Trait breton, Comtois, Cob normand, Mullassière, Percheron, Trait du Nord.



PHOTO JDM



PHOTO JDM



PHOTO JDM

## ■ SUR LA PAGE FACEBOOK DU JOURNAL DU MÉDOC

La publication des photos présentées ici a suscité quelques réactions.

**Pierrette Laplue :** « Demandez aux grands châteaux s'ils utilisent les chevaux pour travailler les vignobles de plus de 80 à 100 hectares. Rigolade tout ça. J'ai connu l'époque où il n'y avait que des chevaux à la propriété et en plus un certain nombre était partagé avec un autre château [...] J'ai souvenir de mon père depuis 1950: il se levait à 4 heures (heure solaire) pour soigner son cheval, puis il venait prendre un café et c'était parti pour des heures de travail, rentré à la nuit tombante, il s'occupait à nouveau du cheval et se couchait très fatigué pour remettre ça le lendemain. Alors, faire miroiter aux jeunes amateurs de chevaux que la viticulture est un avenir c'est faux. »

**Armelle Turpin :** « Non mais faut arrêter, pour une fois que ça va dans le bon sens: payer des salariés plutôt que du gasoil... Les chevaux sont certainement plus propres que les tracteurs. »

**Catherine Ocelli :** « Je trouve ça vraiment formidable. J'ai connu mon père et mon grand-père qui travaillaient de cette façon avec le cheval pour les travaux de la vigne. Nous avons une propriété de 4 hectares et j'aimerais vraiment voir de nouveau ce travail (..) Je dis bravo [...] Et bien sûr, ce ne sont pas 80 hectares comme certains pensent qui se cultiveront de la sorte. »

**Marie-Ange Fraile** (laboureur de la société Aequitaine): « Tous les anciens métiers ont de l'avenir si on s'intéresse à l'avenir. »